

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 mai 1897.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1897.			\$ c.
4 mai .....	Filteau et Frère.....	4635	27 90
5 " .....	Charles L. Woodward.....	4636	3 95
13 " .....	Crédit du receveur général.....	4645	299 23
			\$ 331 08

(Signé) JOHN SMITH,  
*Comptable.*

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été  
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu, Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été  
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé : " Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur."

*En comité.*

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. McDonald (Cap-Breton) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la seconde fois.